



Fanum Martis au IV^e siècle, Le demantèlement d'une ville pour la construction d'un castrum

Raphaël Clotuche

► To cite this version:

Raphaël Clotuche. Fanum Martis au IV^e siècle, Le demantèlement d'une ville pour la construction d'un castrum. Archéopages : archéologie & société, 2011, Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, 33. hal-03511053v2

HAL Id: hal-03511053

<https://inrap.hal.science/hal-03511053v2>

Submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fanum Martis au IV^e siècle

Le démantèlement d'une ville pour la construction d'un *castrum*

Raphaël Clotuche *Inrap, UMR 7041 « Archéologies et Sciences de l'Antiquité »*

54

Aujourd'hui petite bourgade du département du Nord située à cinq kilomètres au sud de Valenciennes, l'agglomération de *Fanum Martis* couvrait à son apogée, durant l'Antiquité, plus de 150 hectares. Bien qu'elle fut importante dès le Haut-Empire, elle n'est mentionnée ni sur la Table de Peutinger ni sur l'itinéraire d'Antonin. C'est dans la *Notitia Dignitatum* (V^e siècle) qu'il en est fait mention pour la première fois.

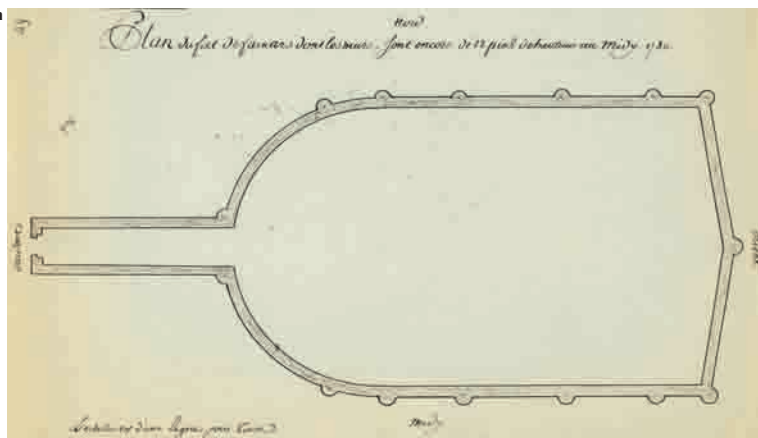
L'agglomération, localisée sur un plateau dominant deux cours d'eau navigables durant l'Antiquité, la Rhônelle et l'Escaut, se trouve à la frontière entre les territoires nervien et atrebate. Elle était située entre les voies *Bagacum-Camaracum* (Bavay-Cambrai) et *Bagacum-Turnacum* (Bavay-Tournai), sur un diverticule, appelé aujourd'hui « Chemin des postes », reliant *Hermoniacum* (Bermerain) à Pommeroeul. Les troubles de la fin du III^e siècle ont entraîné, dans le nord de la Gaule, un remaniement complet du système de défense de l'empire. Bien que celui-ci ait pu changer en fonction des empereurs, une campagne de fortification des agglomérations se développe à la fin du III^e siècle et continuera à se développer tout au long du IV^e siècle (Brulet, 1995). Les voies, quant à elles, se bordent de petits postes fortifiés dont principalement celle reliant Bavay à Cologne (Reddé *et al.*, 2006 ; Mertens, 1986). Il semble que cette ligne de fortification soit reliée au *litus saxonicum*, partant de Bavay vers Boulogne, mais son tracé demeure imprécis. L'hypothèse qu'il passe par le *vicus* de Famars a toutefois été évoquée (Leman, 1985). La position stratégique permettant un contrôle de l'Escaut et de la voie reliant Bavay à Cambrai, devenue capitale de la *civitas* au Bas-Empire, peut expliquer pourquoi cette agglomération est devenue un *praefectus laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae*

(*Notitia Dignitatum Occ.*, XLII). Il s'agit cependant d'un *castrum* parmi les plus petits de la région couvrant à peine plus de 2 hectares (Reddé *et al.*, 2006). Mais on peut s'interroger sur le devenir de la population des 150 hectares que couvrait l'agglomération, d'autant que l'ensemble des opérations archéologiques a démontré un démontage systématique des constructions situées en dehors de l'emprise de la fortification.

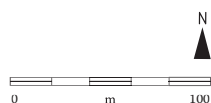
Près de 400 ans d'explorations des fortifications antiques

Dès le début du XVII^e siècle, des découvertes archéologiques sont signalées dans l'agglomération de Famars par Henry d'Outreman (d'Outreman, 1639). Au milieu de ce siècle, Bouchier signale la découverte de monnaies (Bouchier, 1655) et Alexandre le Hardy exploite, dès 1733, le site reconnu sur les terres de son château, construit sur un tronçon des fortifications antiques [ill. 1a]. Au XIX^e siècle ainsi que durant les années 1920, suite aux nombreuses découvertes de « médailles », plusieurs sociétés se consacrent à la fouille des thermes et de l'aqueduc (Beaussart, 1980 ; Sauvin, 2004), localisés à l'intérieur du *castrum*, dont les parties encore en élévation sont cartographiées sur le cadastre napoléonien de 1830 (Beaussart, 1976). Au début du XX^e siècle, Maurice Hénault s'attache à son tour à l'étude des fortifications (Hénault, 1908) [ill. 1b]. Au cours de la première guerre mondiale, en 1917 et 1918, profitant de la présence des troupes allemandes, G. Bersu et W. Unverzagt réalisent une nouvelle étude de l'enceinte et des thermes (Bersu et Unverzagt, 1961) [ill. 1c], avec mission politique de démontrer la présence germanique de ce territoire dès l'Antiquité. En 1957 et 1958, Henry Guillaume poursuit les travaux des Allemands sur le *castellum* (Guillaume, 1960).

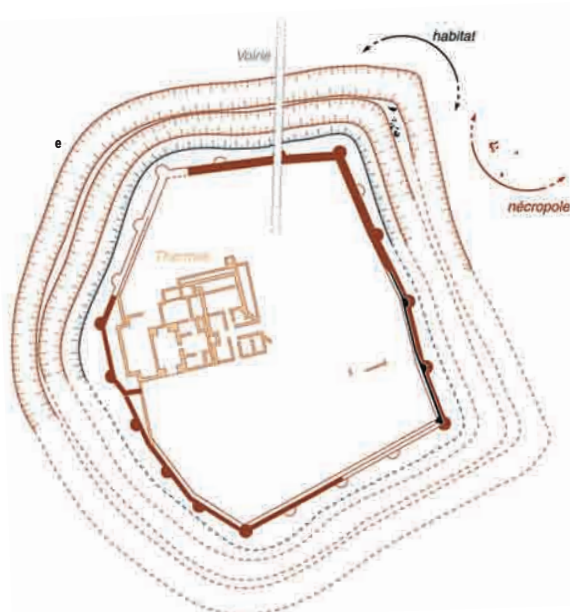
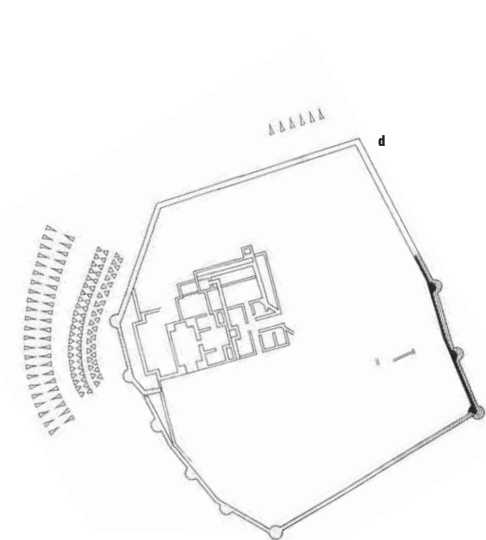
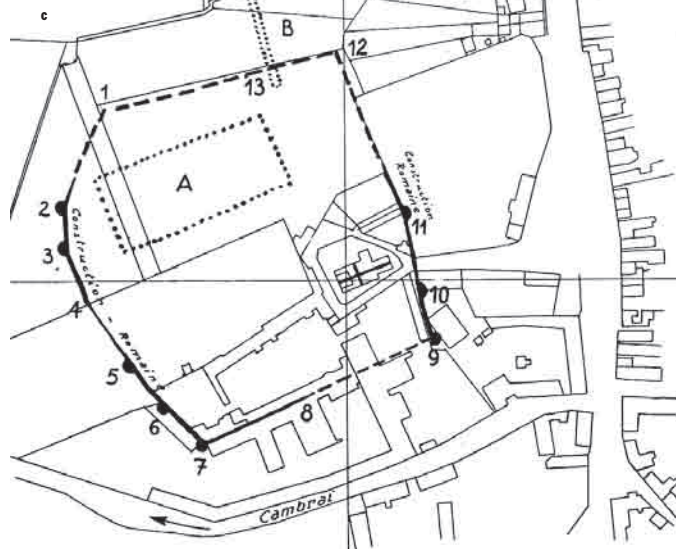
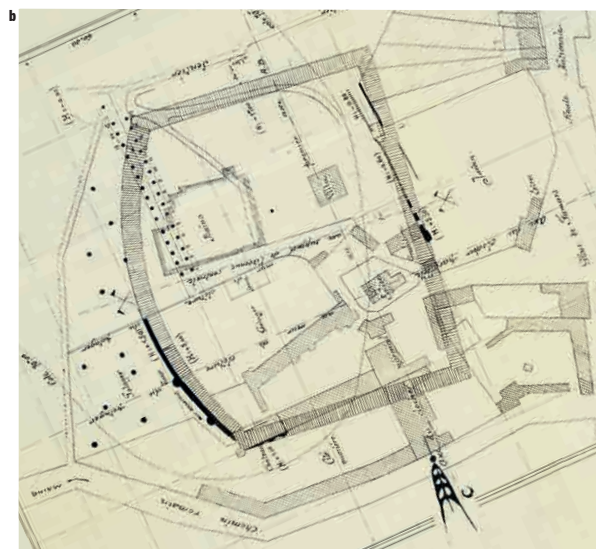
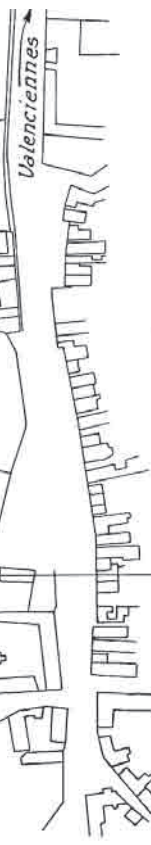
1.a



1. Plan du castrum
a. relevé vers 1780
b. relevé au début du xx^e siècle
c. relevé en 1917
(Bersu et Unverzagt, 1961)
d. relevé en 1974 (Brulet, 1990)
e. relevé en 2010



Famars



Continuant sur la lancée de ses prédécesseurs, Raymond Brulet réalise, en 1974, une campagne de sondage sur les fossés à l'ouest du *castrum* (Brulet, 1990) [ill. 1d]. En 2005, une campagne de diagnostic a été menée sur les parties est et nord de la fortification, permettant de mettre au jour son entrée septentrionale et d'en rectifier le tracé couramment admis (Clotuche, 2005) [ill. 1e].

L'organisation générale

La fortification présente la forme générale d'un pentagone à pans irréguliers. L'ensemble de son tracé est formé de petits segments de murs changeant légèrement d'axe à chaque tour, donc ne répondant pas à un plan prédéfini s'imposant à toute contrainte. Du nord au sud, elle mesure 150 m de long à l'est pour 190 m à l'ouest. D'est en ouest, elle mesure 110 m de long au sud et 90 m au nord pour une largeur maximale de 150 m. Elle couvre donc une superficie légèrement supérieure à 2,2 hectares pour un périmètre de 580 m. Son implantation générale ne s'inscrit en aucune manière dans la trame urbaine préexistante dans ce quartier.

En bordure extérieure des fossés, il existait une zone d'habitat dont l'extension est difficile à cerner du fait des destructions récentes, mais le mobilier céramique atteste d'un abandon après 360, date à laquelle elle est recoupée par les fossés de la seconde phase de fortification. À environ 60 m à l'est a été localisé un ensemble funéraire. Trois inhumations ont été retrouvées dans les années 1970 (Delmaire, 1996), à l'ouest, mais leur datation n'a pu être précisée. Cet ensemble funéraire qui, selon la répartition des défunts, pouvait atteindre, par extrapolation, plus de 60 individus, n'a pas encore pu être précisément daté. Les monnaies découvertes dans les sépultures donnent un *terminus post-quem* de 270, mais aucun autre argument ne vient préciser cette datation. L'absence de mobilier, ainsi que l'orientation des sépultures, indique plutôt une datation du ^v siècle. Il est peu plausible qu'une datation carolingienne puisse lui être attribuée. En effet, dans l'église fouillée au cours des années 1970, ont été mises au jour des sépultures mérovingiennes attestant l'ancienneté de cet édifice.

Les matières premières

La ville se resserrant sur une surface nettement moindre que celle qu'elle occupait quelques décennies auparavant (passant de 150 à 2 hectares), il était plus aisé de profiter de la matière déjà présente sur place pour élever ces nouvelles murailles, bien que les carrières de grès se soient trouvées seulement à quelques centaines de mètres plus à l'ouest (Clotuche, 2010). Dans cette agglomération, le grès, exploité depuis au moins le milieu du ⁱⁱ siècle dans les niveaux supérieurs de la butte tertiaire du Mont Houy, est la matière principale utilisée pour la construction de tous les édifices (publics ou privés). Celui-ci est bien souvent associé à de la pierre bleue du Hainaut (roche constituée de restes fossiles d'organismes

marins cimentés par une boue calcaire). Les blocs mal équarris servent au blocage et les petits moellons sont utilisés pour les parements. Les quartiers d'habitation périphériques, les temples, ainsi que les zones artisanales sont systématiquement démontées pour fournir les matériaux nécessaires (Clotuche, 2009). Les thermes monumentaux, au cœur de la fortification, ont également été l'objet d'une récupération. Malgré la petite taille de la muraille, ce sont environ 36 000 m³ de matériaux qu'il a fallu acheminer pour la construire ; il a fallu environ 1 400 000 blocs de grès équarris pour les parements. À cette masse il faut ajouter le creusement de fossés défensifs ayant entraîné le déplacement de plus de 27 000 m³ de terre. Vers 320, d'immenses fours à chaux sont construits à partir d'éléments récupérés, afin de calciner tous les éléments contenant des carbonates de calcium, le marbre, le calcaire et principalement la pierre bleue, provenant très probablement des carrières de Bellignies, petit village voisin de Bavay, en bordure du Massif ardennais.

Les phases de construction de la courtine

La fondation, posée à environ 0,80 m sous le niveau du terrain naturel, consiste en un simple blocage de gros moellons de grès et de calcaire noyés dans un agrégat de mortier (Clotuche, 2005). La fondation est large de 4,30 m pour une épaisseur maximale du mur de 3,60 m. Les deux phases de construction identifiées dans les murs de la fortification, encore conservés sur une hauteur de 2 à 4 m, sont visibles grâce à deux mortiers de couleur différente. Les données récoltées lors des différentes fouilles menées dans l'agglomération permettent de dater cette phase de construction des environs de 320 grâce au matériel retrouvé dans différentes tranchées de récupération ainsi qu'aux alentours des zones de destruction et des fours à chaux. Un dépôt monétaire, dans le comblement d'abandon d'un des fours à chaux, permet d'affirmer qu'en 323 (identification Fabien Pilon, Paris X-Nanterre), une première campagne de récupération de matériaux s'achevait dans la partie nord-est de la ville. Cette première phase de fortification n'a été identifiée que sur les parties orientales et septentrionales de la construction.

Cette première courtine, large de 1,20 m, est liée de mortier blanc et comporte un chaînage de tuiles. Dès le début de la construction, un premier remblai de limon, épais de 0,50 à 1 m, est installé sur les niveaux d'occupation du Haut-Empire, à l'arrière du rempart. Cet aménagement était vraisemblablement destiné à asseoir un chemin de ronde fondé sur poteaux de bois, comme cela a été observé lors des fouilles menées par les Allemands en 1917 (Bersu et Unverzagt, 1961). Les matériaux composant cette terrasse proviennent sans nul doute du creusement du premier fossé d'enceinte. Sur celui-ci, un niveau d'occupation comprenant de nombreux éléments rubéfiés, marque le début de la construction de la seconde phase du rempart.

La seconde courtine, épaisse de 2,30 m, est liée au mortier rose et adossé au premier mur, comme à Bavay (Reddé *et al.*, 2006). Le mur possède un cœur de gros moellons de réemploi et a été revêtu d'un parement de petits moellons, encore visible dans le secteur occidental.

Lors de l'épaississement des sections nord et est, un nouveau remblai de limon est installé à l'arrière du rempart. Cet aménagement avait également été observé au cours des fouilles de 1918 (Bersu et Unverzagt, 1961). Ce limon provient du creusement de deux nouveaux fossés défensifs entourant le *castellum*. La numismatique a permis de préciser que cette seconde phase de construction s'est déroulée après 353 grâce à la présence d'une *maiorina* de Magnence (identification Roland Delmaire) dans le dernier niveau d'occupation de la première phase.

Les tours

La muraille est flanquée, sur les tracés rectilignes, de tours semi-circulaires identiques à celles du camp de Alzey (Unverzagt, 1929) distantes d'environ de 24 m. Cinq ont été identifiées sur la face occidentale et quatre sur la face orientale. Chacune d'elle est fondée plus profondément que le rempart sur de gros blocs de calcaire récupérés. Ce système de fondation devait conférer à chacune de ces tours un rôle de contrefort au rempart. Elles étaient creuses au cours de la première phase de construction et pleines durant la seconde. À l'angle de chacun des tronçons, une tour circulaire était installée, sauf du côté ouest.

Autant l'espacement entre les tours est régulier sur la face occidentale, autant celui-ci semble plus aléatoire du côté oriental, variant de 24 à 30 m. La longueur des sections sud et nord de la fortification ne permettent pas d'estimer exactement l'espace qui séparait les tours localisées sur le tracé, d'autant qu'il devait exister une entrée, dans une tour plus large, cassant de ce fait la disposition régulière des autres. Une extrapolation de l'espacement des tours sur l'ensemble du tracé permet d'estimer qu'il en existait vingt. Les quatre tours d'angle étaient associées à deux du côté nord, dont une était percée de l'entrée, à quatre du côté est, à trois au sud, à quatre sur le tronçon sud-est/nord-ouest et à trois sur le segment sud-ouest/nord-est.

L'entrée septentrionale

La seule entrée identifiée sur le tracé du rempart est localisée sur le côté septentrional, près de l'angle nord-est. Elle est matérialisée par une voie traversant une tour profonde de 9,50 m et large de 7 m. La voirie se compose d'énormes blocs de grès et de pierre bleue. Il s'agit d'éléments d'architecture récupérés, pour certains marqués par des traces de découpe ou encore sculptés. Le calcaire a été utilisé uniquement dans les massifs de fondation et les autres matériaux pour la construction du niveau de circulation, large de 3,80 m. L'entrée

est construite selon un plan symétrique (ill. 2). Un égout marque cet axe. Il est large de 0,50 m, composé de dalles de craie jusqu'à sa sortie de la tour, endroit à partir duquel le fond n'est plus construit que de tuiles. Il est bordé de blocs de craie d'une épaisseur de 0,25 m et hauts d'environ 0,50 m. Sa couverture est faite de dalles de grès. À l'extrémité de la tour, il oblique légèrement vers l'ouest avant de se jeter dans le fossé défensif. La céramique récoltée dans son remplissage est légèrement postérieure à celle du comblement du fossé 1 (350-420), présentant une molette de la phase 2 de Metz (jusque 440) (Bayard, 1990) ou encore une copie de Brulet 424 (400-500) (Brulet, 1990), laissant présager de son utilisation jusqu'aux dernières phases d'occupation du *castrum*.

De part et d'autre de l'égout, les bandes de roulement, fortement usées par le passage des chariots, sont composées soit de blocs de grès, soit de pierre bleue. La limite entre intérieur et extérieur de la ville est nettement marquée par une rangée de blocs surélevés de 0,20 m. Le passage de la voie dans le premier fossé défensif, rebouché lors du creusement des deux fossés postérieurs, était composé majoritairement de blocs de craie et de grès, contrairement aux autres secteurs où le comblement est constitué simplement de terre. Le rempart assemblé de mortier blanc (phase I) se greffe directement sur et sous les dalles de pierre bleue, montrant que cette entrée avait été directement intégrée au programme de fortification dès la première phase. Le rempart possède, à cet endroit, une largeur de 4 m et son emplacement est bien marqué à l'est par deux entailles triangulaires dans le sol : sa largeur se trouve donc bien supérieure aux autres tronçons construits au cours de la première phase de fortification.

Du côté extérieur, la tour est très peu débordante du rempart, environ 1,50 m, peut-être un peu plus si on ajoute le parement de blocs de grès. Ce type d'entrée (une tour percée en son centre par une voirie) n'a encore jamais été observé dans les fortifications étudiées à ce jour (Brulet, 1990). Le rempart situé à l'est de la tour n'étant pas parallèle à la section située à l'ouest, il est vraisemblable que la tour n'était pas parfaitement symétrique comme on peut le constater sur l'hypothèse de restitution.

Les fossés

Au cours des fouilles menées en 1974 et en 2005, trois fossés avaient été identifiés (Brulet, 1990 ; Clotuche, 2005). Le plus proche de la fortification, correspond à la première phase du rempart, les deux autres se rapportant à la seconde. Dans chacune des tranchées, le premier et le deuxième fossé n'en forment qu'un seul en surface. Aucun des profils n'a été observé en totalité. Lors des sondages menés par Raymond Brulet (1974), leur succession a pu être observée. Le premier, situé à 10 m du rempart est le plus ancien, ce qui a été confirmé par le matériel récolté dans son comblement ainsi que par celui

trouvé dans l'égout situé sous la voirie (Clotuche, 2005). Là où ils ont été observés, leur profondeur atteignait 3,25 m pour le premier, 3,75 m pour le deuxième et 4 m pour le troisième (Brulet, 1990). Dans les phases postérieures, sans doute lors de l'épaississement du rempart et de l'élévation de la courtine par un remblai de limon provenant du creusement des derniers fossés, les fossés défensifs sont doublés et éloignés du rempart. Les deux nouveaux fossés sont creusés à environ 20 m et 32,50 m, suivant les endroits. La largeur reconnue de ces structures (12 m) implique qu'il n'existait pas ou peu d'espace entre ces deux nouveaux fossés. Le limon extrait de ces deux creusements, soit environ 19.000 m³, a été utilisé pour reboucher le fossé de la première phase et pour surélever le niveau derrière la courtine. Une partie des déblais provenant du creusement des fossés a été utilisée pour reboucher le premier fossé, surélever le niveau de circulation à l'intérieur des remparts et aménager un glacis à l'avant de la fortification, dans lequel sera installée la nécropole au v^e siècle.

Le comblement des fossés recelait très peu de matériel à l'exception de la zone située face à la porte. La céramique présente dans le comblement du premier fossé permet de lui attribuer un *terminus post quem* situé entre 350 et 420 à cause de la présence de copies de céramiques de l'Eifel. La céramique, de tradition Eifel, récoltée dans un four de la zone d'habitat, coupée par le creusement du deuxième fossé permet de le dater d'après les années 360.

L'évolution du site

Le niveau de remblai derrière le rempart, ainsi que la voie, sont scellés par une strate épaisse que le mobilier céramique permet de dater postérieurement à 450, datation que la numismatique n'a pu préciser. Cet abandon des structures défensives semble très précoce par rapport à ceux reconnus ailleurs, d'autant que *Fanum Martis* reste occupé : un atelier monétaire y est signalé à la période mérovingienne (*Vita Gaugerici*, §12) et que des monnaies de Charles le Chauve y sont encore frappées (Chalon, 1861). Mais, c'est au cours de l'époque carolingienne que les fortifications sont en partie démantelées à l'est et au nord, vers le cœur du village actuel.

Ce site présente des qualités de conservation exceptionnelles aussi bien planimétriques que stratigraphiques. En effet, nombre de *castella* du Bas-Empire sont devenus au Moyen Âge des cités épiscopales ; la densification de l'occupation que cela entraîne se fait au détriment des structures antérieures. La ville médiévale s'est développée le long de l'Escaut à Valenciennes. L'agglomération de *Fanum Martis* n'a donc pas été restructurée au cours des périodes récentes, même au cœur du village où le dénivelé des différents fossés défensifs est encore bien marqué dans le paysage.

Le plan du *castellum*, bien que mieux connu au cours des siècles, reste cependant imprécis pour de nombreux tronçons (localisation des tours, des entrées...), du fait de l'implantation contrainte

des tranchées des différentes opérations. L'absence d'un décapage extensif n'a pas permis de connaître le plan exact de l'entrée (plan encore inconnu dans les fouilles réalisées en Gaule septentrionale). Les dernières recherches confirment que la première phase de fortification concerne les côtés est et nord de la fortification, les murs des thermes monumentaux ayant été considérés comme une défense suffisante pour cette première phase de construction située vers 320. La seconde phase, postérieure à 353, correspond à un épaississement des remparts ainsi qu'à un agrandissement de la fortification, avec construction de nouveaux murs épais légèrement à l'ouest des thermes. La partie méridionale du *castellum* n'a fait l'objet d'aucune observation, mais, en l'absence d'édifices monumentaux (Sauvin, 2004), il est très plausible que cette section du tracé ait également fait partie de la première phase de construction, la fortification venant s'appuyer sur les murs épais des thermes.

L'occupation post-médiévale était connue par les fouilles le long de l'actuelle église (Leman et Beaussart, 1975 ; Beaussart, 1987) et dans les textes racontant la vie de Saint-Geri (*Vita Gaugerici*, §12), localisant dans Famars un atelier monétaire. Les différentes observations ont permis de cerner son extension du côté nord, montrant qu'elle s'étend uniquement à l'intérieur du *castellum* jusqu'aux limites du rempart (sans doute été récupéré à cette période). Fautes de données suffisantes, les divisions chronologiques entre les niveaux postérieurs au milieu du v^e siècle et la période carolingienne n'ont encore pu être précisées, empêchant de dater l'abandon exact de la fortification.

De nombreuses questions restent en suspens, d'autres se posent : quel est le rôle exact de cette ville frontière entre les territoires atrébatés et nerviens ? Pourquoi fortifie-t-on ce site en démantelant la totalité de l'agglomération ? Au début du v^e siècle, Famars abrite un *praefectus laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae*. Depuis quand l'armée est-elle présente à Famars et quel est son rôle exact ? D'où sont originaires ces militaires ?

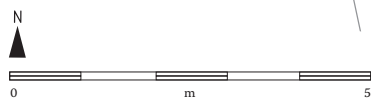
Références bibliographiques

- BOUCHIER G., 1655, *Aegidius Bucherius. Belgium romanum ecclesiasticum et civile*.
 CHALON R., 1861, « Denier de Charles le Chauve frappé à Famars », *Revue de la numismatique belge*, série 3, t. V, p. 237-241.
 D'OUTREMAN H., 1639, *Histoire de la ville et du comté de Valenciennes*, L. I, chap. V, Douai.
 HÉNAULT M., 1908, *Carnet de fouilles*, Archives du Service Archéologique du Musée de Valenciennes.
 BAYARD D., 1990, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au v^e siècle », *Gallia*, t. 47, p. 271-319.
 BEAUSSART P., 1976, « L'exploration archéologique de Famars : les données du Haut-Empire », *Revue du Nord*, t. LVIII, n° 231, p. 621-671.
 BEAUSSART P., 1980, « Les thermes gallo-romains de Famars d'après les fouilles anciennes », *Revue du Nord*, LXII, n° 247, p. 805-823.

2. Entrée septentrionale de la fortification, vue générale et plan
a. égout
b. limite de la ville
c. détail des ornières
d. élément d'architecture
e. élément d'architecture (traces de découpe)



--- limite de la ville
— remparts
--- fondation



BEAUSSART P., 1987, *Patrimoine archéologique du Valenciennois*, édition musée de Valenciennes.
BERSU G., UNVERZAGT W., 1961, « Le castellum de Fanum Martis (Famars, Nord) », *Gallia*, t. 19, fasc. 1, p. 169-190.
BRULET R., 1990, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*, Selbstverlag des Reinischen Landesmuseums Trier.
BRULET R., 1995, « La militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire et les petites agglomérations urbaines de Famars et de Bavay, Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire », Actes de la XVII^e journée d'étude du Centre de Recherches archéologiques, Université Charles-de-Gaule-Lille III, 3 décembre 1994, *Revue du Nord*, LXXVII, p. 55-70.
CLOTUCHE R., 2005, « Famars, 150, rue Roger Salengro », Rapport de diagnostic archéologique, Inrap.

CLOTUCHE R., 2009, « Dernières données sur Famars/Fanum Martis : espace public-espace privé, zone culturelle-zone commerciale : démantèlement d'une ville pour un *Castrum* », Journées d'archéologie Romaine, Romeinendag, p. 23-25.
CLOTUCHE R., 2010, *Du Weichselien aux sièges de Valenciennes (Préhistoire, Protohistoire, Gallo-Romain et période moderne, Famars et Maing : Projet d'aménagement du Technopôle- Extension phase 1 et tranche 2, Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap.
DELMAIRE R. (DIR.), LEMAN-DELERIVE G., SEILLIER C., THOLLARD P., 1996, *Le Nord*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Coll. Carte archéologique de la Gaule, 59), 492 p.
GUILLAUME H., 1960, « L'aqueduc romain de Famars », *Revue du Nord*, XLII, n° 168, p. 353-362.

LEMAN P., BEAUSSART P., 1975, « Une riche tombe mérovingienne, trésors du Nord et de l'Artois », *Archéologia*, 81, p. 34-40.
LEMAN P., 1985, « Réflexions à propos de la voie Boulogne-Bavay-Cologne. Sources antiques et documentation archéologique », *Les Études Classiques*, 53, p. 61-68.
MERTENS J., 1986, « Recherches récentes sur le Bas-Empire romain en Belgique », *Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg*, 20, p. 192-199.
REDDÉ M., BRULET R., FELLMAN R., HAALBOS J.-K., VON SCHNURBEIN S., 2006, *L'architecture de la Gaule romaine, Les fortifications militaires*, DAF, 100.
SAUVIN CH.-E., 2004, *L'agglomération antique de Fanum Martis (Nord) : approche spatiale et chronologique*, mémoire de maîtrise, Université Paris I-Sorbonne.
UNVERZAGT W., 1929, « Zur Zeitbestimmung des Kastells Alzey (Rheinhausen) », *Germania* 13, p. 177-187.